

CONSEIL GENERAL
DU FINISTERE

la
cgt

URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

le 31 mai, agissons dans l'unité !

En raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la Fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation.

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir d'achat de celui-ci s'élève désormais à 11% depuis 2000. Sans changement de cap, elle continuera de se creuser compte tenu des prévisions d'inflation. La hausse de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le Medef va amplifier cette baisse.

Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents. Cette affirmation baroque est démentie chaque mois au bas de nos fiches de paie et régulièrement contredite par les chiffres officiels !

Le dernier *Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique* établit qu'**en 2008**, compte tenu de l'inflation, **le salaire net moyen dans la Fonction publique territoriale a baissé de 0,6% par rapport à 2007** (primes et promotions comprises). De même, l'INSEE estime que **le salaire moyen dans les administrations publiques a baissé de 0,1% en 2010 et qu'il sera en baisse de 0,9% à la mi-2011.**

La vérité, c'est que la politique salariale du gouvernement ampute notre pouvoir d'achat, et qu'elle nie le principe de carrière et la notion même de reconnaissance des qualifications.

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, en annonçant une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz. Or, ce dont les salariés, aussi bien du



dividendes du CAC40 :

40 milliards d'euros : +13%

Nos salaires :

Indice : + 0%

Cotisations retraites : 0,27%

le 31 mai, agissons dans l'unité !

La valse des étiquettes

Les trois premiers mois de l'année 2011 commencent de plus en plus à faire très mal au porte-monnaie des consommateurs français car c'est l'ensemble des produits de consommation nécessaires à la vie quotidienne qui augmente :

Le pain : 5 à 7 %
Les pâtes : 5 à 10 %
La farine : 15 à 20 %
Les biscuits : 3 à 10 %
L'huile : 5 à 8 %
Le beurre : 4 à 8 %
Le fromage : 2 à 4 %
Le café 10 à 20 %

La liste s'allonge avec les loyers, les frais de santé, les assurances, la téléphonie, la fourniture d'énergie et les carburants.

privé que public, ont besoin, ce n'est pas de primes sous conditions, c'est d'une augmentation générale des salaires pérenne et conséquente.

La posture de ce gouvernement est parfaitement cynique quand il demande aux «acteurs sociaux» de négocier et mettre en place cette prime dont pas une organisation syndicale ne veut, et qu'il annonce, dans le même temps, la congélation des salaires des fonctionnaires pour 2011 et 2012 !

Face à cette situation, les organisations syndicales de la Fonction publique, réunies le 5 mai dernier, ont dans leur ensemble réaffirmé fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi **les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :**

- Les mesures de rattrapage ;
- Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- Une véritable politique salariale dans la Fonction publique.

Pour ce faire, les organisations syndicales CFTD, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA appellent l'ensemble des agents à se mobiliser fortement le

mardi 31 mai

Rassemblement à **12h00** :

Préfecture de QUIMPER, S/Préfecture de BREST
et de MORLAIX

Préavis de grève au Conseil général pour la journée



Moi aussi j'adhère

Nom :

Prénom :

Adresse :



A renvoyer à Syndicat CGT du Conseil général 6 rue de Kerhuel 29196 Quimper cedex

Tél : 02.98.76.65.65, courriel : cgt@cg29.fr